BUDGET DE L'ESR

VOTE DÉCISIF LE 3 NOVEMBRE

58 député·es interpellé·es. 3 seulement s'engagent pour une commission d'enquête.

Avant le vote du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous avons posé trois questions simples aux député·es de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, aux rapporteur·es et à des élu·es de circonscriptions universitaires. Voici ce qu'ils et elles nous ont répondu.

Attention au calendrier. Le mardi 3 novembre, l'Assemblée vote sur la partie « recettes » du budget. Si elle la rejette, le budget part au Sénat dans la version du gouvernement : les crédits de l'enseignement supérieur ne seront pas débattus en séance, et les avancées obtenues en commission pour les vacataires et les ATER disparaîtront. Si elle l'adopte, ces crédits seront examinés dans les jours suivants. Dans les deux cas, c'est maintenant que les député·es doivent dire ce qu'ils et elles défendront. Les sénateur·ices prendront ensuite le relais.

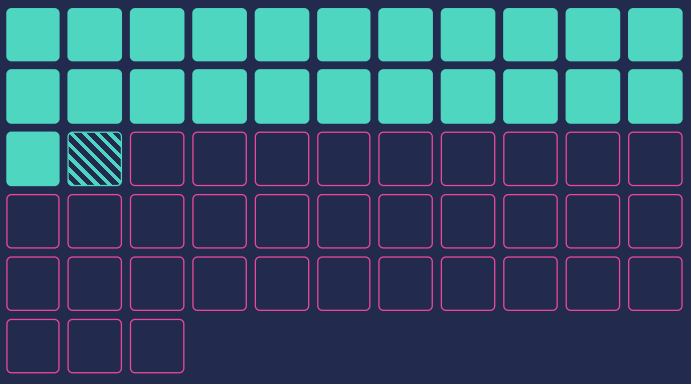
58
député·es interpellé·es, par nous ou par des citoyen·nes

24
ont répondu

3
engagements clairs seulement pour une commission d'enquête

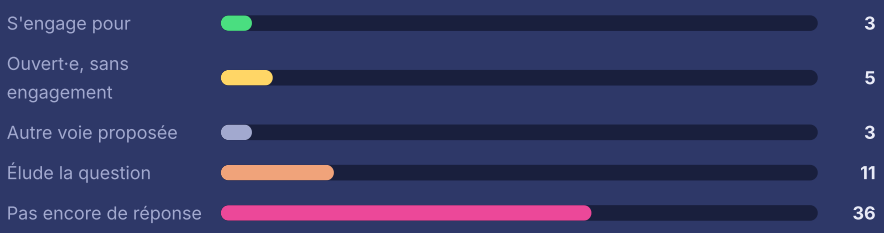
Qui a répondu ?

Une case par député·e interpellé·e, par nous ou par des citoyen·nes.



Réponse sur le fond (23) · Réponse sans prise de position (1) · Pas de réponse (34)

Une commission d'enquête sur la précarité dans l'ESR ?



Sur 58 député·es : les 44 que nous avons sollicité·es et les 14 qui ont répondu à des citoyen·nes. « Ouvert·e » : Violette Spillebout, Fanny Dombre-Coste, Estelle Mercier, Ayda Hadizadeh, Philippe Naillet. « S'engage pour » : Marie-Charlotte Garin, Julie Ozenne, Tristan Lahais. « Autre voie » : Éric Bothorel (partir du rapport du Sénat), Delphine Lingemann (mission d'information), Catherine Hervieu (renvoi au Sénat ; son groupe a déjà utilisé son droit de tirage). « Élude la question » : Rodrigo Arenas, Mathilde Hignet, Sylvain Carrière, Aurélien Saintoul, Marie Mesmeur, Sabrina Sebaihi, Stéphane Peu, Claudia Rouaux, Xavier Breton, Pierrick Courbon, Jean-Luc Bourgeaux. « Pas encore de réponse » : les 34 député·es silencieux·ses, Fatiha Keloua Hachi et Mickaël Bouloux.

Ce qu'ils et elles nous ont répondu

Réponses reçues directement par #JeSuisLéa, résumées fidèlement. Trois députées se sont prononcées sur l'heure de vacation à 80 € brut : toutes pour.

DÉPUTÉ·E	VACATIONS	COMMISSION D'ENQUÊTE	EN BREF
Marie-Charlotte Garin	✓ Pour	✓ Pour	Votera l'AC102 et les amendements dans le même sens. Soutient l'heure à 80 € brut pour toutes les heures travaillées, payée chaque mois et à temps. Soutient une commission d'enquête, mais le droit de tirage relève d'une décision de groupe et le calendrier est serré. « Ce n'est pas une rémunération, c'est une exploitation organisée par l'État lui-même. »
Éric Bothorel	~ Ouvert·e	↷ Autre voie	Juge la situation des ATER et des contractuel·les « scandaleuse ». Interroge le montant de 80 €. Préfère partir du rapport de la commission d'enquête du Sénat plutôt que d'en ouvrir une à l'Assemblée. Critique notre démarche de publication.
Fatiha Keloua Hachi	✓ Pour	— Pas encore de réponse	Questions écrites, amendements AC18, AC19, AC53 ; cosigne l'AC28 sur les ATER (adopté en commission) et l'AC27 sur le Smic horaire des vacataires (retiré en commission). Relancée sur la commission d'enquête le 23 octobre, sans réponse à ce jour.
Julie Ozenne	✓ Pour	✓ Pour	Cosignataire de l'AC102, elle le votera en séance. Soutient l'heure à 80 € brut « afin de lutter au mieux contre l'insécurité professionnelle et matérielle de celles et ceux qui font vivre l'université ». Son groupe n'a plus de droit de tirage, mais elle confirme son « soutien à toute démarche de création de commission d'enquête ».
Ayda Hadizadeh	✓ Pour	~ Ouvert·e	« Entièrement favorable » aux mesures pour les vacataires et les ATER et à l'heure à 80 € brut pour toutes les heures travaillées. Sur la commission d'enquête, doit « se renseigner » sur ce qui reste possible d'ici la fin de la mandature. Propose une rencontre.
Rodrigo Arenas	~ Ouvert·e	≈ Élude la question	Favorable en général. Ne suit pas ce budget, propose de relayer auprès de collègues.
Violette Spillebout	≈ Élude la question	~ Ouvert·e	Se dit «attentive». Après relance (réponse de sa collaboratrice, 27 octobre) : son groupe ne dispose pas de droit de tirage, mais elle regardera «avec attention» une initiative portée par un autre groupe ou sous une autre forme. Souhaite recevoir nos témoignages des Hauts-de-France pour, le cas échéant, «interpeller le ministre», et propose une rencontre à Lille.

DÉPUTÉ·E	VACATIONS	COMMISSION D'ENQUÊTE	EN BREF
Mickaël Bouloux	~ Ouvert·e	— Pas encore de réponse	Juge la précarité «préoccupante» et «socialement injuste» ; avait cosigné un amendement au budget 2025 pour mieux rémunérer les précaires (non adopté). Se dit non compétent sur les crédits des universités et a transmis notre note à Fatiha Keloua Hachi. Relancé le 23 octobre sur la commission d'enquête, sans réponse à ce jour.
Delphine Lingemann	≈ Élude la question	↷ Autre voie	AC102 «pas encore examiné». Préfère une mission d'information.

✓ **Pour** engagement clair ~ **Ouvert·e** intérêt, sans engagement ↷ **Autre voie** propose autre chose
≈ **Élude la question** a répondu sans se prononcer sur ce point
— **Pas encore de réponse** question posée, sans réponse à ce jour

Réponses reçues par des citoyen·nes

Merci à celles et ceux qui ont écrit à leur député·e avec notre modèle et nous ont transmis la réponse.

DÉPUTÉ·E	VACATIONS	COMMISSION D'ENQUÊTE	EN BREF
Tristan Lahais	✓ Pour	✓ Pour	Réponse à une chercheuse précaire, 29 octobre : votera en séance l'amendement II-AC102, qu'il a cosigné, et les amendements qui revalorisent les vacations et améliorent la situation des ATER. Soutient l'heure de vacation à 80 € brut pour toutes les heures réellement travaillées (préparation, corrections, surveillances), payée chaque mois et à temps. Soutient la création d'une commission d'enquête sur la précarité dans l'ESR, mais le droit de tirage relève d'une décision de groupe et le calendrier offre «très peu d'opportunités». «Les vacataires permettent aujourd'hui au service public de l'ESR de ne pas s'écrouler, mais au prix de leur exploitation.»
Fanny Dombre-Coste	✓ Pour	~ Ouvert·e	Favorable à la revalorisation, et «soutient les différentes mesures en faveur des vacataires et des ATER». Après relance (réponse de son collaborateur, 27 octobre) : partage l'initiative d'une commission d'enquête, mais son groupe ne dispose plus de droit de tirage d'ici la présidentielle ; veillera à ce que le sujet soit repris lorsqu'il le pourra.
Catherine Hervieu	✓ Pour	↷ Autre voie	Cosigne l'AC102. Sur la commission d'enquête, renvoie d'abord au Sénat ; puis précise que son groupe a déjà utilisé cette session son droit à obtenir une commission d'enquête, et ne pourra plus en demander avant la prochaine session, après la présidentielle.
Sabrina Sebaihi	≈ Élude la question	≈ Élude la question	Assure de sa «vigilance», sans engagement précis.
Estelle Mercier	✓ Pour	~ Ouvert·e	Favorable à une revalorisation et à la prise en compte de toutes les heures travaillées. Besoins permanents : emplois stables. La précarité «mérite un examen parlementaire approfondi» ; sera «attentive aux initiatives».
Sylvain Carrière	~ Ouvert·e	≈ Élude la question	Réponse de groupe : hausse des moyens des universités, plan de recrutement de titulaires ; reconnaît la précarisation des jeunes chercheur·es. Rien sur l'AC102 ni sur la commission d'enquête.
Mathilde Hignet	✓ Pour	≈ Élude la question	Après relance (réponse de son attaché parlementaire) : « soutiendra évidemment toutes les mesures qui vont dans le sens d'une amélioration de la rémunération », si l'examen a lieu ; juge probable le rejet de la partie recettes. Sur la commission d'enquête, ne s'avance

DÉPUTÉ·E	VACATIONS	COMMISSION D'ENQUÊTE	EN BREF
			pas : son groupe ne peut en créer qu'une par an de sa propre initiative.
Aurélien Saintoul	**~ Ouvert·e**	**≈ Élude la question**	Réponse de groupe sur le financement des universités ; doute que le budget soit voté sans recours au 49.3. Rien sur la commission d'enquête.
Stéphane Peu	**≈ Élude la question**	**≈ Élude la question**	Assure de son «soutien pour défendre le budget de l'enseignement supérieur», sans autre précision.
Marie Mesmeur	**~ Ouvert·e**	**≈ Élude la question**	Réponse de groupe à des électeur·rices de sa circonscription : hausse des moyens des universités, plan de recrutement de 30 000 personnels statutaires sur cinq ans ; reconnaît la précarisation des jeunes chercheur·es. Rien sur l'AC102 ni sur la commission d'enquête. Relancée avec des questions précises, sans réponse à ce jour.
Pierrick Courbon	**✓ Pour**	**≈ Élude la question**	Réponse à une doctorante vacataire de Saint-Étienne : partage «pleinement» ses constats. Indique avoir fait adopter en commission un amendement pour que les ATER soient payé·es au moins autant que les doctorant·es contractuel·les, et avoir déposé un amendement garantissant aux vacataires au moins le Smic horaire, «en tenant compte de l'ensemble du temps de travail effectivement accompli». Ces amendements seront redéposés en séance, dont l'examen est «très incertain». Rien sur la commission d'enquête.
Philippe Naillet	**✓ Pour**	**~ Ouvert, mais « pas possible »**	Réponse à une chercheuse de La Réunion : votera en séance l'amendement II-AC102 et les mesures adoptées en commission pour les vacataires et les ATER ; juge le taux actuel «indigne des missions confiées aux enseignants» et l'objectif de 80 € brut «juste». Sur la commission d'enquête, «sans remettre en cause son intérêt», il indique qu'elle n'est pas possible : selon lui, les groupes ont renoncé à leur droit de tirage cette session pour préserver les « niches parlementaires ».
Xavier Breton	**≈ Élude la question**	**≈ Élude la question**	Réponse de son attaché parlementaire à des enseignant·es de Lyon 3 : le député sera d'une «pleine vigilance» lors de l'examen du budget en séance. Rien sur les vacataires ni sur la commission d'enquête.
Claudia Rouaux	**≈ Élude la question**	**≈ Élude la question**	Réponse à des électeur·rices de sa circonscription : critique le crédit d'impôt recherche, dont le bilan lui paraît «largement contestable» et qui génère «d'importants effets d'aubaine», ainsi que le financement public du privé ; soutient les amendements de son groupe pour recentrer le CIR sur les TPE et PME. Rien sur les vacataires ni sur la commission d'enquête.
Jean-Luc Bourgeaux	**≈ Élude la question**	**≈ Élude la question**	Réponse à une enseignante-chercheuse de sa circonscription, 29 octobre : assure de «toute ma vigilance» lors des discussions du budget et juge l'investissement dans la formation et la recherche «indispensable». Rien sur les vacataires ni sur la commission d'enquête.

Pas de réponse à ce jour

Certain·es ont déposé ou cosigné des amendements en faveur des précaires. Nous saluons ce travail, mais nous attendons aussi leur réponse sur la commission d'enquête.

Nous savons que la période budgétaire est chargée pour les parlementaires, et que le délai de réponse a pu paraître court. Mais ces précarités, et ces ultra-précarités, ne datent pas de cet automne : elles existent depuis des années, et

elles sont tolérées depuis tout aussi longtemps. Chaque député·e peut encore nous répondre : nous mettrons ce baromètre à jour.

Alexandra Martin · Alexandre Portier · Alexis Corbière · Anna Pic · Anne Genetet · Béatrice Piron · Bertrand Sorre · Catherine Ibled · Céline Calvez · Charles Sitzenstuhl · Dominique Paillat · Erwan Balanant · Frantz Gumbs · Frédérique Meunier · Géraldine Bannier · Graziella Melchior · Hendrik Davi · Jean-Yves Bonnefoy · Jean Bodart · Jérémie Patrier-Leitus · Joël Bruneau · Julie Delpech · Laurent Croizier · Lionel Duparay · Nicole Sanquer · Paul Vannier · Philippe Fait · Pierre Henriet · Prisca Thevenot · Sandrine Lalanne · Sophie Taillé-Polian · Soumya Bourouaha · Véronique Ludmann · Virginie Duby-Muller

Les trois questions posées

1. Voterez-vous les mesures adoptées en commission en faveur des vacataires et des ATER, notamment l'amendement II-AC102 adopté en commission, qui vise à doubler à terme le taux horaire des vacations, ainsi que ceux qui seront déposés en séance dans le même sens ?
2. Soutenez-vous une heure de vacation à 80 € brut, payée pour toutes les heures réellement travaillées ?
3. Soutenez-vous la création d'une commission d'enquête sur la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche ?

> Plusieurs député·es soutiennent une revalorisation des vacations. Mais à ce jour, **trois député·es seulement se sont engagé·es clairement pour une commission d'enquête**. Ses pouvoirs d'investigation permettraient enfin d'obtenir des chiffres fiables, établissement par établissement.

> Plusieurs groupes nous indiquent avoir déjà utilisé, cette session, leur droit de créer une commission d'enquête de leur propre initiative. Restent deux voies : une proposition de résolution votée par l'Assemblée, que nous demandons aux député·es de tous les groupes de cosigner, et une commission d'enquête au Sénat, qui examinera le budget à son tour.

Votre député·e n'apparaît pas ici ?

Écrivez-lui avec notre modèle de mail, puis transmettez-nous sa réponse.
Nous mettrons ce baromètre à jour.

Transmettre une réponse